

LA POSTE
Société Anonyme à Conseil d'administration
au capital de 5.857.785.892 euros
Adresse : 9 rue du Colonel Pierre Avia
75757 PARIS CEDEX 15
356 000 000 RCS PARIS

CERTIFIE CONFORME
CHEF DU SECRETARIAT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LA POSTE



PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JUIN 2025 A 8H

EXTRAIT

DELIBERATION ADOPTEE



CERTIFIE CONFORME
CHEF DU SECRETARIAT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LA POSTE

Philippe WAHL préside la séance en qualité de Président du Conseil d'administration, constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

LE PRESIDENT rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

2 - Nomination d'un Directeur Général Délégué

2 - Nomination d'un Directeur Général Délégué

LE PRESIDENT propose de passer au vote de la délibération relative à la nomination d'un Directeur général délégué. **Les résultats sont les suivants :**

- Pour : 14 voix ;
- Contre : 3 voix (Mme Irène BAUDRY, M. Franck HASPOT et M. Hugo REIS) ;
- Abstention : 1 voix (Mme Isabelle FLEURENCE) ;
- 3 administrateurs ne prennent pas part au vote (M. Stéphane CHEVET, M. Ruben DA ROCHA et Mme Sylvie JOSEPH).

La décision ci-après est donc adoptée, à la majorité des suffrages exprimés :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration :

- décide de nommer Monsieur Philippe Bajou en qualité de Directeur Général Délégué de la Société, avec effet immédiat ;
- décide que son mandat est sans limitation de durée ;

[...]

- décide que Monsieur Philippe Bajou, en qualité de Directeur Général Délégué, exercera l'intégralité des pouvoirs conférés au Directeur Général par la loi et les statuts (notamment les alinéas 2 et 3 de l'article 17), sans limitation ;
- précise, en tant que de besoin, qu'en application de l'article 14 des statuts, Monsieur Philippe Bajou conservera ses fonctions et attributions de Directeur Général Délégué, sauf décision contraire du conseil d'administration, en cas de cessation des fonctions du Président-Directeur Général et jusqu'à la nomination d'un nouveau Président-Directeur Général ;



CERTIFIE CONFORME
CHEF DU SECRETARIAT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LA POSTE

- constate que l'exercice du mandat de Directeur Général Délégué entraîne la suspension du contrat de travail de Monsieur Philippe Bajou pendant la durée d'exercice de ce mandat.

.....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9 heures 26.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et un administrateur.

Le Président de séance

Un Administrateur

Ph. WAHL

N. TUBIANA

